

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE

27 juin 2022



Ordre du jour :

- I. Tour d'actualité
- II. Projet ferroviaire de ligne à grande vitesse (LGV)
- III. Donation de fossiles à la commune
- IV. Peintures médiathèque
- V. Pique-nique agents / élu.es le 1^{er} juillet
- VI. Place au Village
- VII. Forum des associations

Présent.es :

- Delphine Leclerc
- Maryline Lair
- Paulo Le Troquer
- Antinéa Leclerc
- Brigitte Marot
- Nicolas Texier
- Christophe Thomas
- Pierre Victoire

I. Tour d'actualité

Rapporteuses : Toutes les commissions

Nature des débats : Information

Échanges :

- *Commission Urbanisme*

Rencontre cette semaine avec le maître d'œuvre pour **Baranoux** qui présentera l'ensemble des devis reçus. Tout est complet.

Réception demain de l'audit concernant le bilan énergétique de l'**Espace Glenmor**, nécessaire préalable avant de définir les travaux à privilégier dans un premier temps.

Un recensement des lieux et raisons des dégâts causés par les **violentes averses** de la semaine dernière est en cours.

- *Commission Enfance - Jeunesse*

La convention du **Territoire éducatif rural (TER)** a été signée aujourd'hui (<https://www.education.gouv.fr/les-territoires-educatifs-ruraux-308601>).

- *Commission Attractivité - Environnement*

Une signalétique routière pour l'activité **canoë-kayak** à la Mare aux Mortiers est en cours de mise en place.

- *Commission Lien social et culturel*

Demande de **répétition de musiciens à la Mare aux Mortiers** ce dimanche avec branchement sur le réseau électrique communal. Cela nécessiterait la présence d'un.e élu.e (impossible le dimanche pour un.e agent) pour superviser ce branchement. Un accord de principe est donné mais reste conditionné à la présence encore incertaine d'un.e élu.e.

- *Commission Finance - Affaires générales*

Le **bilan semi-annuel** sur les finances globales aura lieu la semaine prochaine.

- *Commission Communication*

La **Feuille mensuelle** de juillet-août aura une petite semaine de retard.

- *CCAS*

RAS.

- *Atelier Citoyen – Budget participatif*

Il touche à sa fin. Les coordonnées GPS ont été relevées et envoyées au prestataire, les plaquettes qui seront apposées sur les bornes sont en cours de finalisation de rédaction.

- *Atelier Citoyen – Politique culturelle*

RAS. La suite à venir en septembre.

- *Atelier Citoyen – Participation citoyenne*

La **rencontre citoyenne à Bruzon / Clos de la Grée** a réuni une trentaine de personnes. L'augmentation du trafic routier a été au cœur des discussions et devra faire l'objet d'une réflexion en profondeur de la part de la municipalité. La non-concertation avec les habitant.es de la part de la municipalité au moment de la fermeture définitive de la route de la Vilaine a aussi été soulignée.

- *Atelier Citoyen – Aménagements des cours d'école*

Le déplacement du grillage dans la cour primaire, la suppression de celui séparant le restaurant scolaire de la cour maternelle, l'achat d'une table de ping-pong fixe en dure et la création d'un bac à sable ont été priorités pour l'été / automne.

- *Atelier Citoyen – Jardin collectif*

Les bacs qui ont été construits commencent à être peints, dès qu'ils seront posés sur site, d'ici deux semaines, il faudra les remplir de terre pour éviter leur vol. La mise à disposition d'un espace pour bricoler par la Ferme de la Picardière est très appréciée.

Relevé de décision : Aucune

II. Projet ferroviaire de ligne à grande vitesse (LGV)

Rapporteur : Paulo Le Troquer

Nature des débats : Co-décision

Échanges : Elle relierait Nantes et Rennes avec un gain de 12 minutes sur les temps de trajets actuels. Elle devait être intégrée au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et malgré l'abandon de ce dernier, cette nouvelle LGV qui ne s'appuie pas sur les lignes ferroviaires existantes reste d'actualité.

Une étude de 2,8 million d'euros (régions et départements concernés) a déjà été commandée et sera à la charge des contribuables locaux car ce n'est pas une demande de l'Etat qui l'a néanmoins approuvée. Le projet total s'élève à 6 milliards d'euros et impacterait plus de 400 hectares de terres agricoles et naturelles.

Cette LGV ne passerait pas forcément sur la commune et le tracé définitif demeure inconnu. Il n'y aura pas de gare à Saint-Senoux, c'est une certitude.

VHBC est majoritairement contre, le Pays des Vallons de Vilaine aussi et nous y avons déjà voté contre.

Il est proposé de se positionner contre ce projet.

Relevé de décision : L'ensemble des personnes présentes est contre ce projet.

III. Donation de fossiles à la commune

Rapporteur : Christophe Thomas

Nature des débats : Information, co-construction

Échanges : Un habitant a collecté depuis des décennies plusieurs dizaines de fossiles sur la commune. Il propose de faire un don d'au moins une partie d'entre eux car ils font partie de notre patrimoine.

Il serait dommage que ces fossiles soient perdus ou disséminés ici et là.

Cette proposition est jugée très intéressante par les élu.es présent.es.

Il faudrait trouver un lieu où les mettre en valeur.

Relevé de décision : La Commission Attractivité – Environnement reprend ce dossier en main et rencontrera la personne concernée.

IV. Peintures médiathèque

Rapporteur : Pierre Victoire

Nature des débats : Consultation, co-décision

Échanges : Lors de la dernière Commission Lien social et culturel, l'agent de la médiathèque a fait part du choix des bénévoles quant à la peinture intérieure.

Il y avait une enveloppe fléchée en ce sens dans le budget annuel de la médiathèque.

Se pose désormais la question d'investir sur ce bâtiment alors qu'il est envisagé le déplacement de la médiathèque à court – moyen terme vers l'Espace Glenmor.

Le devis en question est de l'ordre de 800 euros TTC et concerne trois murs (à l'entrée, partie jeunesse et partie adulte).

Il est proposé de faire les travaux de peinture par un prestataire extérieur avec le choix des couleurs fait par les bénévoles.

Les avis des élu.es divergent. Certain.es sont pour accepter le choix et le devis du prestataire en l'état, d'autres ne sont pas franchement emballé.es et voudraient temporiser alors que d'autres élu.es encore sont d'accord pour la peinture à condition que celle-ci soit faite par les bénévoles.

Relevé de décision : Après gestion par consentement il est décidé de rencontrer les bénévoles de la médiathèque pour leur partager des éléments, comme le déplacement à venir de la médiathèque, qu'ils ne connaissent pas forcément afin de définir ensemble ce qui est le plus approprié.

V. Pique-nique agents / élu.es le 1^{er} juillet

Rapporteure : Antinéa Leclerc

Nature des débats : Co-construction

Échanges : Vendredi soir à 18h. Nous n'avons pas de traiteur confirmé pour l'instant, cela se passera dans la salle perroquet à l'école publique. Un point doit être fait concernant les boissons.

Relevé de décision : Aucune.

VI. Place au Village

Rapporteuses : Commission lien social et culturel, commission Attractivité et environnement

Nature des débats : Information, consultation

Échanges : Il s'agit là de faire un point sur cet évènement phare porté par la municipalité.

Deux choses ont été actées pour le dimanche :

- L'une sera un groupe de musique qui proposera de jouer les chansons que le public voudrait voir chantées, une urne sera mise à la bibliothèque cet été pour collecter les idées et envies.
- Le garde-champêtre de l'an dernier reviendra, sans doute sous un autre masque.

Une balade chantée sur le modèle de la balade gallo l'an passé sera probablement de la partie également, ainsi que d'autres groupes de musique. Les négociations et discussions se poursuivent.

Relevé de décision : Il n'y aura pas d'évènement organisé par la commune le samedi soir et Place au Village n'aura lieu que le dimanche 17 septembre et non sur tout le week-end comme imaginé initialement.

VII. Forum des Associations

Rapporteuse : Maryline Lair

Nature des débats : Co-construction, co-décision

Échanges : Nous avons été sollicités l'an dernier par des particuliers proposant des activités sportives et / ou culturelles à titre privé pour participer au Forum des associations. La demande était arrivée tardivement et nous avons répondu par la négative.

Cette même demande a été formulée à nouveau cette année et l'on a le temps de se pencher dessus.

Cette pratique est courante dans d'autres collectivités, l'Espace Jeunes et certains Ateliers citoyens pourraient alors y participer également.

Cela nécessite tout de même de mettre en place des critères de participation.

Les critères d'admission au Forum des Associations, après discussions, seront les suivants : toute activité de loisirs, sportive, culturelle et d'intérêt collectif, à condition que les personnes proposant ces activités soient de Saint-Senoux et que celles-ci s'adressent aux habitant.es de Saint-Senoux.

Relevé de décision : Favorable.